

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yamaska
INCORPORÉE.

A PROPOS DE LA TANNERIE DUCLOS & PAYAN

La Tribune de la semaine dernière contient un violent article contre les propriétaires de la tannerie Duclos & Payan.

Ceci n'a rien qui nous étonne mais nous croyons devoir mettre les choses au point dans le but de ne pas laisser passer sous silence l'attaque injustifiable de l'organe de la rue St-Antoine.

La Tribune se plaint du fait que la tannerie en question jouit en vertu du dernier règlement de l'aqueduc d'un tarif spécial comme d'ailleurs un certain nombre d'autres industries.

En vertu de ce tarif spécial la manufacture Duclos & Payan paye comme taxe annuelle d'eau la somme de quatre cents dollars. Elle ne payait il n'y a que quelques années que la somme de soixante-quinze dollars par an. L'augmentation comme on le voit en vaut la peine et nous croyons que si les communautés religieuses eussent été traitées aussi rigoureusement que l'on été MM. Duclos & Payan par le conseil La Tribune aurait poussé des cris de jars effaré.

De manière à faire voir qu'il est plus avantageux pour la ville de percevoir quatre cents dollars de cette importante manufacture que la somme qu'elle aurait payée si elle eut été assujettie au règlement ordinaire établissons ce dernier montant.

Cette tannerie est évaluée à cinquante mille dollars et sa valeur annuelle est portée au rôle à la somme de \$3,750.00 soit 7½ pour cent de sa valeur foncière. La taxe de l'eau étant de 7 pour cent de la valeur annuelle la somme que la ville aurait perçue en vertu de la loi générale ne se serait élevée qu'à \$262.50.

Quant à la question de la bouilloire le rédacteur de La Tribune pourra constater en se rendant à la manufacture qu'elle ne sert que pour une très faible partie attendu que la tannerie Duclos & Payan est mue par un très fort pouvoir électrique. Ce pouvoir a été posé il y a quelques mois.

Si La Tribune eut voulu attaquer le règlement dans sa partie faible elle aurait plutôt critiqué l'article ayant trait à la charge imposée sur les grandes bâtisses religieuses qui à Montréal sont assujetties à la charge payée par les contribuables ordinaires alors qu'à St-Hyacinthe on ne leur charge que quatre pour cent de leur valeur annuelle, le taux pour le commun des mortels étant presque de cent pour cent plus élevé, soit, pour être exact, 7% de cette valeur annuelle.

Nous comprenons que le pieux rédacteur de La Tribune ne comprend pas la justice de la manière que la comprennent les gens ordinaires. S'il a commis cette bourde c'était tout simplement pour donner libre cours à sa mentalité étroite ; il appartient à cette catégorie d'êtres qui déshonorent notre nationalité en tachant de soulever injustement nos populations en attaquant à tort et à travers les citoyens qui ne pensent pas comme nous en matière religieuse.

Les messieurs Duclos & Payan sont des citoyens qui honorent la ville de Saint-Hyacinthe à tous les points de vue. Ce sont des personnes dont la respectabilité est loin de le céder à celle du plus honnête des cagots et des castors amis de La Tribune.

Ils sont à Saint-Hyacinthe depuis un grand nombre d'années et de fait la plupart d'entre eux sont nés ici même. Ils ont créé une industrie qui donne du travail à une multitude de familles depuis au-delà un quart de siècle et il est regrettable que nous n'ayons pas eu à St-Hyacinthe plus de familles de cette catégorie et moins de la catégorie de celles dont tous les membres n'ont passé leur vie qu'à soulever les préjugés de religion et race pour tâcher de donner à leur petite personne une posture de saints hommes aux yeux de notre clergé dans l'espoir de lui carotter l'argent que leur manque d'initiative et leur paresse intellectuelle ne pouvaient pas leur gagner.

Il est heureux cependant que nous ayons eu parmi les fondateurs de notre petite ville assez de citoyens aux idées larges pour attirer à Saint-Hyacinthe du capital anglais et protestant pour créer les industries dont nous vivons à l'heure actuelle. Si nous avions attendu après celui des cerveaux étroits qui mêlent la religion et la race à tout pour se donner des airs de patriotes St-Hyacinthe serait encore un village de quelques cents âmes.

La Tribune prétend que dire ces vérités c'est s'aplatir ; c'est s'aplatir aux yeux des gens qui ne voient pas plus long que leur nez court comme son rédacteur mais aux yeux des gens intelligents c'est tout simplement rendre justice à qui justice est due et c'est travailler dans l'intérêt de la ville même si cela n'est pas de nature à se faire applaudir par les badauds et les cerveaux étroits.

ASSEMBLEE A DRUMMONDVILLE

M. Bouchard, député à l'Assemblée Législative, a accepté l'invitation qui lui a été faite de porter la parole à une grande assemblée qui sera tenue à Drummondville, le dimanche 29 juillet courant.

Cette assemblée aura lieu dans l'après-midi ; on peut s'y rendre en prenant l'express Maritime laissant la gare à 10.45 heures a. m. pour revenir à Saint-Hyacinthe à 6.13 heures p. m.

Des Elections Generales a l'Automne

MARDI APRES UNE SEANCE QUI RESTERA MEMORABLE, LA CHAMBRE DES COMMUNES, PAR UN VOTE DE 82 A 62, SOIT UNE MAJORITE DE 20 VOIX SEULEMENT, APPROUVE LE PROJET D'EXTENSION DU TERME PARLEMENTAIRE ; MAIS COMME LE PREMIER MINISTRE A DECLARE QU'IL FAUDRAIT L'UNANIMITE ET QU'IL N'ACCEPTERAIT PAS UN AUTRE VERDICT.,

LE PEUPLE CANADIEN POURRA ENFIN SE PRONONCER

Ottawa, 17. — La séance d'aujourd'hui a vu la présentation et la mort de la résolution de Sir Robert Borden demandant l'extension du terme parlementaire jusqu'au 7 octobre 1919.

Le premier ministre, dans un discours bref et peu intéressant, a déclaré qu'il fallait éviter de lancer le pays dans le tourbillon des élections générales. D'un autre côté il a déclaré que cette résolution pour être présentée au gouvernement impérial devrait remporter la presque unanimité des votes.

Mais l'énergie et l'habileté de Sir Wilfrid Laurier ont triomphé de la situation. Il a réuni tous les députés libéraux conscriptionnistes et anti-conscriptionnistes, à part MM. Guthrie, Clark, Turfiff, Cruise, Champagne et Thompson.

Le résultat du vote a été 82 pour et 62 contre, ne donnant ainsi au gouvernement qu'une majorité de vingt voix.

On peut considérer ce vote comme une défaite pour le gouvernement, puisque le premier ministre ne peut considérer ce vote comme presque unanime.

Le gouvernement se prévaudra peut-être de sa petite majorité pour demander au gouvernement impérial la prolongation du terme parlementaire, mais il est plus probable que des élections générales se tiendront dans le cours de l'automne. Dans les cercles libéraux, on jubile du magnifique résultat obtenu, car enfin le peuple canadien va pouvoir faire entendre sa voix.

LE VOTE SUR LA PROLONGATION

POUR.—Ames (Sir Herbert), Armstrong (Lambton), Armstrong (York, Ont.), Arthurs, Ball, Barnard, Bennett (Simcoe), Best, Blain, Borden (Sir Robert), Bowman, Boyce, Boys, Brabazon, Bradbury, Burnham, Burrell, Carrick, Champagne, Clar (Bruce), Clark (Red Deer), Clarke (Wellington), Clements, Cochrane, Cromwell, Crothers, Cruise, Doherty, Donaldson, Fisher, Foster (Sir George), Fripp, Glass, Green, Guthrie, Hanna, Henderson, Hughes (Sir Sam), Jameson, Kemp, Lallo, Lewis, MacDonell, McLean (Queen's, I. P. E. Meighen, Middleboro, Morphy, Morris, Morrison, Munson, Nicholson, Nickle, Northrup, Paul, Rainville, Reid, Robidoux, Roche, Rogers, Schaffner, Scott, Sévigny, Sexsmith, Shepherd, Smith, Steele, Stewart (Hamilton), Stewart (Lunenberg), Sutherland, Taylor, Thoburn, Thompson (Yukon), Thomson (Qu'Appelle), Thornton, Turiff, Wallace, Webster, Weichel, Wilson (Wentworth), Wright. Total : 82.

CONTRE.—Achim, Barrette, Bellemare, Boivin, Bourassa, Boyer, Brouillard, Buchanan, Bureau, Cardin, Carvell, Copp, Dslisle, Demers, Descarries, Devlin, Douglas, Ethier, Fortier, Gauthier, (St-Hyacinthe), Gauvreau, German, Girard, Graham, Kay, Kyte, Lachance, Lafortune, Lanctôt, Lapointe (Montréal St-Jaques), Laurier (Sir Wilfrid), Lemieux, MacNutt, McCoig, McCrae, McKenzie, Marcell (Bonaventure), Marcell (Bagot), Martin Michaud, Molloy, Mondou, Murphy, Nesbitt, Oliver, Pacaud, Papineau, Paquet, Pardee, Patenaude, Power, Proulx, Pugsley, Robb, Ross, Séguin, Tobin, Truax, Turgeon, Verville, White (Victoria, Alta.), Wilson (Laval). Total : 62.

D'UNE SURPRISE A L'AUTRE

La petite majorité qu'a recueillie en Chambre le projet d'extension a été pour M. Borden une surprise si désagréable que le premier ministre a abandonné son projet.

Cette surprise n'est rien à côté de celle qui l'attend aux prochaines élections, à supposer toutefois que le chef tory garderait quelques illusions ; à en juger par ses efforts pour éviter l'appel au peuple, cela n'est pas sûr.

LES SOLDATS QUI REVIENNENT

Parmi les influences qui ont entravé chez nous le recrutement volontaire, nous avons déjà signalé celle des soldats revenus du front et surtout de ceux qui sont revenus soit mutilés, soit tellement ruinés de santé qu'ils sont incapables de gagner leur vie comme avant leur engagement.

On leur avait promis la reconnaissance éternelle du pays et on leur avait donné l'assurance que ceux qui reviendraient de la guerre avec des infirmités les rendant incapables de pourvoir à leur subsistance et à celle de leurs familles, recevraient du gouvernement des compensations proportionnées à leur sacrifice.

Comment a-t-on tenu ces promesses ? Aux mutilés, on alloue une maigre pension qui leur permet à peine de manger ; pour le reste, on les abandonne aux soins de la charité publique.

A ceux qui, sans avoir été mutilés, ont perdu la santé dans les tranchées et en sont revenus incapables d'un travail soutenu, on a ouvert pour quelques semaines des asiles de convalescence puis on les a jetés sur le pavé. Oh ! on a fait appel, pour eux aussi, à la charité privée, au patriotisme des chefs d'industrie, etc.

Est-ce bien là ce que pouvait attendre l'homme robuste et sain, qui sacrifiait sa carrière, sa position, son avenir pour la défense de la liberté et de l'humanité ?

L'argument le plus convaincant des pacifistes à outrance, n'était-ce pas ce tableau d'un soldat mutilé, ayant sacrifié quelque membre pour la patrie et tendant la main à la charité des passants ?

Le tableau de Bélisaire, héros victorieux de vingt batailles et réduit, aveugle, sur ses vieux jours, à mendier pour vivre, n'est-il pas l'anthithèse horrible des visions de gloire que l'on ne se plaît à présenter aux enthousiasmes de la jeunesse ?

Combien avons-nous de Bélisaires parmi nos soldats de retour de front ?

Est-ce que le gouvernement ne devrait pas, dans le plus haut intérêt de la cause qu'il prétend servir, faire en sorte que le soldat, le volontaire, et à plus forte raison encore, celui que l'on veut obliger, contre son gré, à aller se battre pour une cause, si méritante, si impérieuse qu'elle soit, n'ait jamais à souffrir matériellement de son sacrifice ?

Mais, pas plus pour les mutilés et les invalides de la guerre que pour le reste, le gouvernement Borden, le gouvernement qui veut nous imposer la conscription et se cramponner au pouvoir sans élections, n'a rien su organiser de sérieux.

Tout, dans ce service, est en désarroi et s'il n'y avait pas des institutions volontaires, soutenues par des souscriptions privées, pour racheter un peu la criminelle négligence du gouvernement, ce serait encore bien pis.

DES ELECTIONS !

Que tous ceux qui ont à cœur le triomphe de la démocratie sur l'autocratie militariste, après avoir jeté un coup d'œil sur la lutte effroyable qui se livre en Europe entre ces deux principes de gouvernement, ramènent leur regard vers le Canada et voient ce qui s'y passe.

Voilà six ans que siège à Ottawa une Chambre des Communes élue pour cinq ans. Voilà six ans qu'un gouvernement de coalition conservateur-nationaliste, soutenu par la majorité de cette chambre, administre les affaires du pays.

Pendant les trois années qui ont précédé la guerre, on sait les extravagances de ce gouvernement qui a doublé les dépenses de l'administration et a fini par mettre le pays en un tel état de crise économique que les splendides excédents de recettes du régime libéral ont été convertis en déficits.

Pendant les trois ans de guerre, on sait les scandales qui en sont sortis.

Le parti libéral avait consenti, l'année dernière, à une prolongation de pouvoirs pour un an. On sait ce qui en est résulté. Le gouvernement en a profité pour nous imposer la conscription. Et une conscription qu'il nous sera défendu, sous peine de cinq ans de prison, de discuter.

Nous avons demandé que le peuple fut préalablement consulté. On nous l'a refusé, parce que le peuple aurait voté contre la conscription.

Et maintenant, on vient proposer une nouvelle prolongation des pouvoirs du parlement.

Où est la démocratie ?

Où est l'autocratie militariste ?

Le gouvernement Borden, autocrate et militariste, voudrait perpétuer son règne malgré le peuple ; et il se met ainsi en contradiction directe avec le principe de la démocratie.

(Suite à la deuxième page)

NOTES MARITIMES

La Marine Marchande Anglaise

Au début des hostilités, la flotte de commerce anglaise fut considérablement diminuée par les réquisitions de l'Etat. Les grands paquebots sont devenus des navires-hôpitaux, des transports de troupe des cargos, par centaines, approvisionnent la flotte en charbon, en vivre, en munitions; ils assurent les services de ravitaillement de l'armée anglaise sur ses divers fronts en France et en Orient.

Pour faire face aux pertes causées par la guerre sous-marine, la Grande-Bretagne a construit depuis août 1914 jusqu'à la fin de septembre 1916, 1,873,985 tonnes, ce qui est peu si on se rapporte au chiffre atteint avant la guerre et qui dépasse deux millions de tonnes.

Au début de la guerre, les grands chantiers constructeurs maritimes avaient été en grande partie pris par la marine de guerre. A cette époque, il fallait maintenir la supériorité écrasante de la marine de guerre, en prévision des batailles futures; la guerre sous-marine n'avait pas atteint ses proportions actuelles; on arrivait à compenser les pertes. L'augmentation du prix des métaux ne permettant pas l'exécution des contrats passés avant la guerre pour la marine de commerce, le prix de la tonne avait triplé.

Lorsque la recrudescence de la guerre sous-marine en fit une menace sérieuse, il fallut y parer par tous les moyens possibles, et, en tous cas, par la construction de nouveaux navires.

Pour pallier à la pénurie de main-d'œuvre, le gouvernement renvoya aux chantiers de commerce anglais un certain nombre de soldats, puis il eut recours à la "dislocation" du travail, en adjoignant aux ouvriers de métier des hommes tout à fait étrangers aux constructions maritimes. Ce procédé obtint des résultats inattendus et l'on s'est aperçu que beaucoup d'ouvriers arrivaient en très peu de temps à accomplir des tâches qui semblaient nécessiter un long apprentissage.

Enfin, on tenta d'introduire dans les chantiers maritimes, le travail des femmes et l'expérience démontra que certains travaux demandant plus d'adresse que de force devinrent accessibles aux femmes et non seulement elles s'y montrèrent parfaitement aptes mais elles apportent au travail plus de conscience et plus de régularité que les hommes.

Il y a quelques mois, le gouvernement nomma un contrôleur de la navigation, sir Joseph Maclay qui s'entoura aussitôt d'un conseil choisi parmi les experts de la constructions maritime. Peu après, une nouvelle impulsion était donnée à la construction; des ateliers jusque-là spécialisés dans la construction des navires de guerre ouvrirent des chantiers pour les cargos. Certains chantiers ont été développés et des centres, comme le canal de Bristol, d'où la construction avait disparu, reprirent leur industrie jadis prospère.

Sir Joseph Maclay s'attache à augmenter le tonnage par tous les moyens; par les nombreuses et heureuses décisions qu'il a prises, il y a déjà réussi. C'est ainsi qu'en permettant les changements de pont, il a ajouté d'un trait de plume un demi-million de tonnes à la flotte marchande. Dans le même ordre d'idée, il a autorisé sous certaines restrictions, l'élévation de la ligne de chargement. Il a fait transformer plusieurs navires en construction et destinés au trans-

port des passager en cargo-boats.

Trente navires de dix mille tonnes sont plus utiles que dix de trente mille; ils sont visibles de moins loin et offrent une cible moins large. Un type unique a donc été adopté, non seulement pour la coque, mais aussi pour les machines et les chaudières.

Ces navires jaugent environ 8000 tonnes. De la pose de la quille au jour du lancement, il ne s'écoule pas plus de trois mois. Leur longueur est de 400 pieds, leur largeur au maître bau de 50 pieds, leur tirant d'eau de 24 pieds et leur vitesse atteint 19 nœuds. Cinquante de ces navires sont en ce moment en chantier.

Il ne reste plus que le problème de la main-d'œuvre que la "dislocation" du travail n'a pas complètement résolu; pour cela, sir Joseph Maclay s'est adjoint un homme énergique, M. Lynden Macassey, dont la tâche est de concentrer le travail sur les points indiqués par le contrôleur de la navigation. Il devra négocier avec les Trade Unions, mais l'attitude du Labor Party au congrès de Manchester, ne laisse aucun doute sur le plein succès des négociations. De plus, le projet d'enrôlement volontaire de tous les civils de dix-huit à soixante ans, projet qui sera étendu aux femmes, facilitera grandement la répartition de la main-d'œuvre et le programme est assez séduisant pour assurer le recrutement de la milice nationale du travail.

Enfin, l'entrée en guerre des Etats-Unis, la saisie des navires allemands internés et le programme des constructions maritimes dans les chantiers américains, permettent d'ajouter immédiatement cinq millions de tonnes à la flotte marchande des Alliés, ce qui est fort intéressant on en conviendra.

CROQUIS DE POSTDAM

Comment le roi de Prusse faisait des économies

Puisque l'Allemagne est toute à l'économie, elle ferait bien, pour s'encourager elle-même, à pratiquer cette mélancolique vertu, de publier et de répandre chez elle par millions d'exemplaires un opuscule qu'un auteur anonyme écrivit en 1752 pour faire connaître la sage manière de vivre de Frédéric II, le grand, "l'illustre ancêtre que chérit Guillaume II".

Cet opuscule s'intitule exactement "Idée de la personne, de la manière de vivre, et de la cour du roi de Prusse". Et l'excellent "Journal des Débats" en donne une exacte et amusante analyse.

D'après l'auteur anonyme, — qui paraît avoir été une manière de roi n'eût jamais de bonnet de nuit, de robe de chambre, ni de pantoufles, mais seulement un mauvais manteau de toile très crasseux pour se poudrer. Il portait toute l'année l'uniforme de son premier bataillon des gardes, y compris les bottes; c'est pourquoi il ne savait pas marcher avec des souliers. Sa table était modeste, comme celle de ses officiers; elle lui coûtait 125 livres de France par jour, et, pour cette somme, il avait 24 couverts le matin et 8 le soir, avec 24 plats à dîner et 16 à souper. Il ne pardonnait aucune faute où ses intérêts étaient lésés.

N'ayant à sa solde, dit l'auteur, que des gens utiles et en état de remplir leurs emplois, dès l'instant qu'il n'en a plus besoin, il les renvoie avec rien, mieux servi que tout autre avec moins d'argent, donnant peu d'appointments à tout ce qui est grande charge de cour, qui sont

toutes "inpartibus", à peu de chose près. Il a un chancelier qui ne parle jamais, un grand-veneur qui n'oserait tirer une caille, un grand-maitre qui n'ordonne rien, un échanton qui ne sait pas s'il y a du vin à la cave, un grand écuyer qui n'a pas le pouvoir de seller un cheval, un chambellan qui ne lui a jamais donné sa chemise, un grand-maitre de garde-robe qui ne connaît pas son tailleur; les fonctions de toutes ces grandes charges sont exercées par un seul homme qui s'appelle Fredersdorf, qui, de plus est valet de chambre du quartier, gentilhomme de sa chambre, secrétaire ordinaire du cabinet. Tous les grands sont payés avec titre d'excellence...

Mais voici le trait le plus caractéristique:

"Fou son père aimait la chasse avait son équipage, vaille que vaille Frédéric II, à son avènement au trône, ordonna de la supprimer au grand-veneur, qui aimait la chasse à la folie et qui, en représentant que c'était un bénéfice pour le Roi en continuant de faire vendre le gibier comme par le passé, s'avisa de faire dire au roi qu'il perdrait 20,000 écus de revenu en supprimant la chasse. Le roi lui dit: "Je vous donne dans ce moment tout l'équipage; je vous abandonne tout mon gibier et la pêche de mes rivières et vous me donnerez 20,000 écus par an." Le pauvre hère n'osa pas refuser, et il a payé jusqu'à présent en se ruinant; il n'a plus de biens, plus de gibier plus de poisson; les gens dans le secret m'ont assuré qu'il était à bout et qu'il ne pouvait plus payer cette année."

Quand à la reine de Prusse, elle était la meilleure femme du monde et avait un train fort modeste. Elle mangeait seule et ses morceaux étaient comptés. A la Cour, elle était logée au second, et le mémorialiste estime que bien peu de gentils hommes campagnards se seraient contentés de sa maison de campagne.

"Il y a peu de jours, dit-il encore elle remit au roi une lettre pour lui demander des choses dont elle avait un pressant besoin. Il prit sa lettre avec son air riant, gracieux poli qu'il se donne quand il veut sans la déchirer. Devant elle il la déchira, fit une grande révérence et lui tourna le dos..."

Mais ce sont là, évidemment galanteries et économies à la prussienne.

Vente par le Shérif

COUR SUPERIEURE

District de St-Hyacinthe, No. 67

Julie Gauthier, Demanderesse; contre LOUIS GONZAGUE LAFERRIERE, Défendeur,

10. Une terre située sur le quatrième rang, en la paroisse de St-Simon, connue et désignée sous le lot numéro 295 du cadastre de la dite paroisse, avec bâtisses y érigées;

20. Une autre terre située au même lieu connue et désignée sous le lot numéro 298 du cadastre de la même paroisse, avec bâtisses y érigées;

Pour être vendues à la porte de l'église de la paroisse de SAINT-SIMON, le TRENTE et UNIEME jour de JUILLET prochain (1917), à UNE heure et DEMIE de l'après-midi.

JOS. L. CORMIER, Sheriff.

Sheriff's Sale

SUPERIOR COURT.

District of Saint-Hyacinthe, No. 67.

Julie Gauthier, Plaintiff; against Louis Gonzague Laferrrière, Defendant;

1st. A land situate on the fourth range, in the parish of Saint-Simon, known and designated under lot number 295 on the official cadastre of the said parish, with buildings there on erected.

20. Another land situate in the same place, known and designated under lot number 298 on the cadastre of the same parish, with buildings there on erected.

To be sold at the parochial church door of St-Simon, on the thirty first day of JULY next (1917), at HALF past ONE o'clock in the afternoon

JOS. L. CORMIER, Sheriff.

1667

(Suite de première page)

Le gouvernement Borden n'a pas consulté le peuple, même par des élections partielles, depuis trois ans; et il veut continuer à administrer le pays sans consulter le peuple.

Tous les partisans de la démocratie, tous ceux qui respectent les droits du peuple de se gouverner par ses partisans, devront donc se joindre au parti libéral et refuser cette prolongation de pouvoirs.

Le peuple a le droit de contrôler les actes du gouvernement. Il faut des élections; la lutte au Canada se fait aussi comme en Europe, entre la démocratie et l'autocratie nationaliste; que tous les démocrates suivent donc le panache blanc de Sir Wilfrid Laurier, le champion des droits du peuple;

Et si à Ottawa, l'autocratie militariste à la majorité, adressons-nous plus haut. Allons au parlement impérial même et demandons:

DES ELECTIONS!

Le Problème du Combustible

Les difficultés actuelles sont attribuées à plusieurs causes.—Une importante déclaration.

M. A. D. MacTav, général du Pacifique Canadien, vient de faire la déclaration suivante, en rapport avec la question du charbon, question qui mégarde d'atteindre sa période aiguë l'hiver prochain, si l'on ne prend des mesures pour éviter la crise.

"On comprend maintenant presque partout que le pays est en face d'une rareté de charbon qui prend des proportions alarmantes, et que l'hiver prochain si les conditions ne se sont pas améliorées dans l'intervalle, un grand nombre d'industries et même de foyers, seront dans l'impossibilité de se procurer le combustible qui leur sera nécessaire pour se rendre jusqu'à la fin de la saison rigoureuse."

On peut attribuer à plusieurs causes les difficultés que l'on éprouve à se procurer le charbon dans l'Est canadien, d'abord le manque de main-d'œuvre dans les mines et ensuite la rareté du matériel pour transporter l'anthracite des districts miniers, aux centres qui en ont besoin. Dans certaines régions minières, on peut actuellement, même malgré cette pénurie de la main-d'œuvre, sortir plus de charbon que l'on peut trouver de wagons pour le transporter. Il s'en suit donc que si l'on pouvait augmenter le nombre de wagons, le charbon nous parviendrait en plus grande quantité.

Malheureusement, il est pratiquement impossible d'obtenir de nouveaux wagons à l'heure présente et la solution du problème ne peut être obtenue qu'en tirant tout le profit possible du matériel roulant déjà existant. Pour atteindre le résultat désiré, il faut que les wagons soient convoyés rapidement entre les mines et les points de destination et qu'ils soient déchargés aussitôt qu'ils arrivent chez les consignataires. Les chemins de fer ont grand besoin du charbon pour eux-mêmes, afin d'être en position de remplir leurs obligations envers le public et aussi font-ils tous les efforts possibles pour réduire les retards et pour hâter le transport d'une manière générale. Mais tous ces efforts de la part des compagnies de chemins de fer sont inutiles sans la coopération entière de ceux qui doivent voir au déchargement des wagons lorsque ces derniers sont parvenus à destination. Un grand nombre de consignataires qui ont compris la situation font tout en leur pouvoir pour donner l'assistance qu'on attend d'eux, mais d'un autre côté, il y en a d'autres qui semblent vouloir retarder délibérément la distribution du combustible pour en faire monter les prix, en immobilisant inutilement pendant de longues journées, du matériel dont on aurait grand besoin ailleurs.

Il y a aujourd'hui dans une petite ville, cinquante-deux wagons que l'on a pas encore déchargés et qui sont arrivés

là depuis trente et un jours. Ils sont consignés à trois organisations qui possèdent toutes les facilités pour décharger plusieurs wagons par jour. Ces wagons ont donc été hors de service pendant un total de 1029 jours. Etant donné qu'un char à charbon peut faire en moyenne une cinquantaine de milles par jour, si ces derniers avaient été promptement remis à la compagnie, ils auraient pu durant ce temps effectuer un trajet de 51,450 milles et comme la distance qui sépare l'endroit où ils sont retenus, de la mine la plus proche, est à peu près de 400 milles, il résulte que si ces 52 wagons avaient été en service au lieu de rester sur une voie d'évitement pendant un mois, ils auraient pu apporter dans le pays 3200 tonnes de charbon de plus. Le chiffre n'est pas très élevé il est vrai, surtout si l'on considère la quantité dont on a immédiatement besoin, mais ces 3200 tonnes auraient été suffisantes pour réchauffer plus de 300 familles pendant tout l'hiver prochain ou encore alimenter les feux d'une usine durant plusieurs semaines.

Ces cas n'est qu'un entre mille et il y a actuellement des centaines de wagons retenus de cette manière, quand ils devraient être en service ailleurs. Les marchands de charbon peuvent rendre d'immenses services à la population en libérant promptement le matériel roulant qui leur apporte le combustible et aider de cette manière à réduire la rareté des wagons dont on se plaint actuellement à travers tout le pays.

Il y a encore ceux qui insistent pour obtenir des wagons ouverts pour le transport de leurs marchandises parce que cela est plus économique pour eux que l'usage des wagons fermés. En se servant de wagons qui devraient être affectés au transport du charbon, ces gens contribuent à augmenter la rareté du matériel roulant nécessaire à cette fin. Comme souvent ils sont de grands consommateurs de charbon eux-mêmes, il serait plus avantageux pour eux d'employer des wagons fermés, quitte à payer des taux plus élevés, que de risquer d'avoir à fermer les portes de leurs usines plus tard, parce que les compagnies de chemins de fer n'ont pu apporter dans le pays suffisamment de combustible pour satisfaire à toutes les demandes.

Le Pacifique Canadien, en son nom comme en celui des autres compagnies de transport, demande donc à tous ses clients ainsi qu'à leurs employés, de faire en sorte pour le bien de tous, que les wagons soient libérés dans le plus bref délai possible lorsqu'ils sont arrivés à destination, afin qu'ils soient remis en service aussitôt pour nous apporter une plus grande quantité du combustible qui nous sera essentiel l'hiver prochain.

Horaires

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

ALLANT À L'EST.

9.20 a.m.—Tous les jours pour St-Liboire, Acton Vale, Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston et Portland. (Excepté le dimanche) pour Victoriaville, Lévis et Québec.

1.20 p.m.—Venant de Montréal et des gares intermédiaires. Tous les jours.

3.15 p.m.—Arrivant de Montréal et des gares intermédiaires, samedi seulement.

5.38 p.m.—Tous les jours (excepté le dimanche) pour Acton Vale, Richmond, Victoriaville, Lyster, Sherbrooke et Island Pond.

6.40 p.m.—Venant de Montréal et des gares intermédiaires. Tous les jours excepté le dimanche et le samedi.

9.35 p.m.—Tous les jours pour St-Liboire, Acton Vale, Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston, et Portland. (Excepté le dimanche) pour Victoriaville, Lévis, Québec.

ALLANT À L'OUEST.

5.56 a.m.—Tous les jours (excepté le dimanche) pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

7.30 a.m.—Tous les jours (excepté le dimanche) pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

10.20 a.m.—Tous les jours (excepté le dimanche) pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

2.30 p.m.—Allant à Montréal et des gares intermédiaires. Tous les jours excepté le dimanche et le samedi.

5.29 p.m.—Tous les jours pour Ste Madeleine, Belœil, St-Lambert et Montréal.

8.00 p.m.—Allant à Montréal et des gares intermédiaires. Dimanche seulement.

5.00 p.m.—Allant à Montréal et des gares intermédiaires, samedi seulement.

L'INTERNATIONAL LIMITED. Le train le plus beau et le plus rapide du Canada.

Quitte Montréal à 10.15 a.m. arrive à Toronto à 5.45 p.m., Détroit 10.58 p.m., Chicago 8.00 a.m., tous les jours.

EXPRESS DE NUIT

Quitte Montréal 11.00 p.m. arrive à Toronto à 8.00 a.m., Détroit 1.45 p.m., Chicago 9.10 p.m., tous les jours.

Pour toute information s'adresser à F. C. BOUVETTE, Agent.

LE PACIFIQUE CANADIEN

HORAIRE

DÉPARTS DE ST-HYACINTHE

Tous les jours excepté le dimanche, 8.11 a.m. et 3.25 p.m. pour Farnham et les stations intermédiaires.

11.45 a.m. et 7.20 p.m. pour Saint-Guillaume et stations intermédiaires.

Prompt raccourciement à Farnham pour tous les points des Etats Unis, ainsi que de l'Est et l'Ouest Canadien.

Nous attirons tout particulièrement l'attention du public voyageur sur le nouveau service Montréal-Winnipeg-Vancouver et dont le train quitte Montréal tous les jours à 10.30 a.m. Pour billets et renseignements s'adresser à

R. E. CODERRE, 125 Rue Cascadé, Tel. 70 Agent de Billet.

ENCAN DE CHEVAUX



A L'AVENIR, A COMMENCER LE 5 MAI 1917, TOUS LES MERCREDIS ET SAMEDIS DE CHAQUE SEMAINE,

UN ENCAN DE CHEVAUX

AURA LIEU A SAINT-HYACINTHE, A

L'HOTEL DES COMTES-UNIS,

CHEZ M. JOSEPH SAURIOL.

Ces encans se feront dans l'après-midi et commenceront à 1.30 heure. Et, tous ceux qui auront des chevaux à vendre, des attelages et des voitures pourront venir les mettre à l'encan aussitôt dans l'avant-midi, afin que tout soit prêt pour l'encan à 1.30 heure.

Cette série d'encans sera une aubaine pour les maquignons et les commerçants de chevaux. Il faudra en profiter.

JOSEPH SAURIOL,

HOTEL DES COMTES-UNIS.



The Quebec, Montreal & Southern Railway Company.

Horaires des trains, corrigé au 20 Sept. 1914.

Les trains du chemin de fer Québec Montréal et Southern quittent la gare de St-Hyacinthe aux heures suivantes:

Allant à Sorel et les stations intermédiaires, tous les jours excepté le dimanche, départ à 8.55 A. M. et 5.20 P. M.

Allant à Iberville Jc., tous les jours excepté le dimanche, départ à 10 hrs A. M. et 5.30 P. M. arrêtant à toutes les stations intermédiaires, faisant raccourciement à cette jonction avec les trains du Rutland, Central Vermont et Canadien Pacifique pour tous les principaux points de la Nouvelle-Angle terre.

N. J. FERGUSON, Gen. Passenger Agent L. J. BOUREL, Agt. St. Hyacinthe Téléphone 28.

COMMENT LE COEUR CHOISIT

—C'est votre dernier mot, Mina ?
—Le dernier, oui, mon ami : je vous ai dit pourquoi je ne prenais pas part à cette excursion... Alors c'est bien inutile d'insister...

—Ainsi, vous refusez de venir avec nous, parce que Yvette M. est invitée ? Et il ne vous convient pas de frayer avec cette jeune fille, parce qu'elle travaille ? Voyons, Mina, êtes-vous bien raisonnable, et ne pouvez-vous pas oublier ce détail pour me faire plaisir ? Je serais si content de vous voir près de moi, sur notre joli yacht ; nous y causerions de si douces choses...

La voix de Maurice se faisait caressante, il penchait vers la jolie Mina, dont la fine bouche avait un pli dédaigneux, et l'enveloppait d'un long regard où l'amour et le chagrin se lisaient : elle ne vit rien ou refusa de voir.

Son petit pied battait nerveusement le tapis ; il vit son impatience.

—Ces préjugés, ma chère, ne sont plus de mise, et je ne puis guère demander à Mlle Yvette de rester chez elle ; tous nos amis sont heureux de la recevoir, elle est, me dit-on, fort gentille et jolie, bien élevée ; d'ailleurs, n'avez-vous pas grandi ensemble, chez les Ursulines ?

—Oh ! parfaitement, mais les temps ont changé... et puis, elle m'agace...

—Mina, voulez-vous me faire un sacrifice ? Venez avec moi, j'ai besoin de vous, aujourd'hui, vous savez combien vous m'êtes précieuse ; il me semble que vous conjurerez l'influence que je sens planer sur moi... Mina, voulez-vous être ma mascotte ?

Il avait parlé avec émotion. Leurs regards se croisèrent, tous, deux chargés de tendresse. Elle allait répondre et dire oui, quand une main souleva la portière et dans l'encadrement, une femme parut. Mina, dans un geste de regret, articula faiblement :

—Demandez à maman ?...

Maurice tourna vers la majestueuse femme les flots de son entraînante éloquence.

La figure de la mère se contractait : d'un ton compassé, elle refusa nettement.

—Non, finit-elle, de ce ton froid qui semble sortir de quelque glacier ; je veux épargner à Mina les ennuis d'un rapprochement avec certaines personnes qu'elle ne pourra convenablement rencontrer à la ville.

Et comme Maurice allait encore parler :

—N'insistez pas, fit-elle, Mina a raison de rester et je l'approuve, en vous blâmant de n'en pas faire autant.

—Je ne le pourrais, Madame : on compte sur moi, pour guider le yacht ; vous savez que je suis un peu marin ?...

Et il se redressa fièrement, fort élégant dans son costume négligé.

Il s'en alla, Mina s'appuya sur la clôture du petit jardin dont elle venait de parcourir l'allée avec Maurice ; sa tête gracieuse se posa sur ses bras demi nus et ses tresses brunes faisaient encore ressortir la blancheur douce de la peau ; elle était ainsi séduisante au possible. Ses grands yeux bruns dégageaient des caresses...

—Maurice, n'y allez pas ! Et la supplication montait ardente du meilleur de l'âme.

Le jeune homme s'arrêta à ce cri sincère.

Mina, venez, je vous en prie ! C'est étrange, n'est-ce pas, mais il me semble que nos vies se séparent ici, et je me sens tout meurti... Venez !

Froissée, d'un grand geste, la

jeune fille refusa, et sans un adieu elle s'enfuit au milieu des arbres... Il regarda sa robe blanche flotter : quand il ne vit plus rien, un soupir le secoua tout, et il mit à marcher vers grève la...

Tout une gaie compagnie caquetait et riait. On salua de grands cris son arrivée.

—Venez donc, vilain, qui retardez notre départ.—Ce n'est pas gentil de se faire attendre ainsi.—Vous abusez de votre pouvoir, sachant que nous ne pouvions partir sans vous... Et Mina ? Qu'avez-vous fait de Mina ?—Pourquoi Mina ne vient-elle pas ?—Voyons, expliquez-vous.—Parlez.—Dites quelque chose.—Que devient Mina ?

Et toutes ces phrases se confondaient ; il avait à peine le temps de sourire à chacun. Enfin, on se tut, et lui, répondant à la plus pressante question :

—Mlle Mina C. ne peut venir ; elle a la migraine, ajouta-t-il précipitamment, cette raison banale lui venant aux lèvres dans sa hâte de dire quelque chose de raisonnable, lui qui n'avait pas encore songé à une excuse.

Il perçut un long murmure, et confusément cette phrase vint jusqu'à lui : il la devina peut-être ?...

C'est parce qu'Yvette M. est ici Mina est très fière,—et elle a raison !

Il sentit que ces mots se répétaient dans les mille chuchotements arrivant à son oreille, et une immense pitié inonda son cœur.

Si, elle, l'entendait, cette mauvaise phrase ?

Et d'un regard attendri, il la chercha à travers la foule joyeuse. Tous, il les connaissait ; elle seule lui était inconnue. Comme elle n'était à X, que depuis deux jours, il ne l'avait pas encore rencontrée.

Maurice distingua vite une blonde jeune fille, toute menue dans sa toilette de mousseline bleue. Du bout de son ombrelle, elle tourmentait le sable fin. S'approchant d'une dame qui riait, il dit :

—Présentez-moi s'il vous plaît à Mlle M.

Le beau regard bleu qui se leva vers lui était embué de larmes. Le jeune homme en voulut à Mina de nuager les grands yeux timides, et une instinctive sympathie l'attira vers cette pâle enfant qui souffrait, même de ses rares joies...

Sur le beau fleuve, le yacht se berçait, la vague avait des amollissements, et sa douceur ouatée endormait d'illusion. La jolie figure d'Yvette M. n'avait pas perdu son ombre, et Maurice, qui la regardait souvent, s'attristait de cette tristesse. De tout le jour, il ne l'approchait, l'observant avidement ; sa grâce séduisante l'impressionnait, et de toute son énergie, il réagissait contre cette impression, évoquant dans le même cadre les yeux ardents de Mina.

Mais Mina avait perdu de son charme, en révélant une sottise fiévreuse...

Le soleil se couchait au delà des montagnes : c'est un resplendissement. La nue avait des teintes opalines, mauves, vertes, roses et bleues ; à l'horizon la ligne bleue prenait des tons sombres. Cette irradiation recevait le baiser de hauts arbres, et cette caresse majestueuse mettait de l'attendrissement dans toute la nature. C'était trop beau !

Maurice s'appuya sur une voile repliée, s'abandonnant à une rêverie où la pensée n'était plus agissante.

Tout près de lui s'entendit un

soupir : il le sentit baigné de larmes ; et se retournant, les fins traits d'Yvette lui apparurent, idéalisés de toutes les teintes radieuses de l'horizon charmeur.

—C'est beau ! La même exclamation s'échappa de leurs âmes.

Et de sentir vibrer son admiration, dans une autre admiration, Maurice éprouva une folle joie. Il s'assit là, tout près d'elle, et se mit à lui causer de nature si bien comprise ; il lui confia ses aspirations, lui révéla ses goûts, lui esquissa son rêve de bonheur : celui d'être compris et aimé... Il parlait sentant des effluves doux—d'un autre cœur, voler vers le sien, et si profondément heureux qu'il eut peur.

—Oh ! Mina, qu'as-tu fait ?

Ce cri jaillit spontanément, mais mourut au plus profond de la pensée ; et la délicieuse figure de la jeune amie disparut avec les derniers rayons du soleil expirant.

Il voulait entendre Yvette ; cet-voix douce lui caressait le cœur : il avait besoin d'écouter cette mélodie. Elle parla, lentement, avec des notes attendries, comme si la beauté de ce jour mourant avait droit à sa confidence. Elle confia larmes et sourires, car c'était au flot qu'elle parlait, oubliant que lui était là, tant déjà il se confondait dans la grande sympathie des choses berçantes.

Maurice regardait la frêle enfant avec une pitié admirative : ainsi elle avait eu la force de lancer dans la mêlée, le jour où la fortune lui tourna le dos, et l'enfant, choyée hier, était devenue la vaillante femme prête au combat. Elle lui

apparut grandie, et si grande, si grande, que nul piédestal n'était digne d'elle.

La phrase du matin lui dansa l'esprit ; il voulait savoir :

—Vos amis vous consolent de maints ennuis ? Elle secoua sa blonde tête.

—Des amis ? Oh ! j'en ai guère. Et n'avez-vous pas compris bien des humiliations ce matin même... car j'ai entendu toutes les phrases qui accueillaient votre arrivée.

Sa voix avait de l'amertume, elle se teinta d'attendrissement :

—Mina était bien gentille, pour moi, jadis. Mais alors, j'avais mon père !...

Elle se tut, et tous deux regardèrent le ciel ; quelques étoiles éblouissaient, la lune blanchissait la nue, et par une coquetterie séductrice, choisissant pour miroir ses doux rayonnements. Le clapotis très doux apportait des chansons ; des rives venaient mille frémissements enivrés. Tout disait d'aimer, et Maurice ne résista pas : il saisit la petite main, et d'une voix toute frémissante de la poésie qui idéalisait ciel, terre et onde, il murmura :

—C'est beau !

—C'est beau, répéta-t-elle : et leurs deux cœurs, ainsi se donnaient.

Elle l'attendait, ce soir-là, dans son petit salon, tout parfumé du bouquet reçu le matin même, et qui comptait sur les pétales de ses roses tant de baisers.

Il lui apparut plus beau encore, avec, dans ses yeux gris un reste de l'éblouissement recueilli le soir

où la lune souriait l'éclosion de leur tendresse.

La grâce fine d'Yvette rayonnait dans ce milieu créé par elle, et qui lui servait délicieusement de cadre. Tout y était discret et d'un goût et charmant, Maurice s'y trouva encore plus heureux que sur le pont du joli yacht blanc, et avec abandon, ils causèrent.

Il voulait connaître tout de sa vie et ce qu'elle n'avait pas dit l'autre soir, il le lui demanda, dans le recueillement parfumé du joli appartement.

—Etes-vous heureuse ?

Elle lui sourit lumineusement.

—Heureuse, mais comment ne le serais-je pas ? J'ai compris la vraie signification du devoir, il a consisté pour moi dans la lourde tâche de disputer mon pain à la lutte quotidienne. Aucune amertume ne m'est venue, de je suis heureuse tous les jours de remplir mes heures de travail, et tous les soirs, je m'endors satisfaite d'un vrai contentement...

Elle parlait tout simplement ; un demi sourire se jouait sur sa lèvre ; on la sentait heureuse, et sa joie reconfortait.

—Et vos amies ? interrogea-t-il pendant que sa pensée rejoignait la fière Mina...

Les yeux bleus d'Yvette eurent une lueur amusée.

—Les amies, dit-elle gaiement, les sincères sont restées miennes, et les autres... elles ne l'étaient pas !—Et avec son franc sourire :

—Je ne leur donne pas l'honneur d'un regret !

Maurice comprit cette vraie femme, intelligente, exquise et forte, si différente de l'autre. Un désir

irrésistible lui vint de saisir le bonheur qui était là, tout près de lui. Il savoura, une par une, toutes les ivresses qui lui montaient au cœur, et se penchant près de l'oreille rose toute jolie dans l'attente de l'aveu :

—Yvette, je vous aime ! Voulez-vous m'aimer !

Il y a des mots qui ne disent rien.

Les yeux expriment tout.

—“Il me semble que vous conjurez l'influence que je sens planer sur moi... Mina, voulez-vous être ma mascotte ?”

Pour la vingtième fois, la brune jeune fille relisait ces mots inscrits dans un petit cahier rouge où dormaient tant de rêves. Une larme les mouilla, et ce fut tout.

A la dernière page du *Journal* d'une écriture peut-être un peu tremblante :

“Maurice, j'ai été votre mascotte, ma fierté vous vaut le vrai bonheur...”

“Et moi, les larmes m'ont purifiée et je deviens bonne.”

“Heureux tous deux, soyez-le !”

Le reliure rouge dormit sur ce souhait touchant, mais il dut s'en échapper une senteur douce qui parfuma plus délicieusement encore l'enivrement des deux êtres qui mêlaient leurs cœurs, leurs pensées leurs vies.

SCÈNES DE LA FRANCE DÉVASTÉE



Photographie officielle prise au front ouest.—Vue de la rue principale d'un village français repris récemment aux Allemands par l'armée anglaise.
—Photo gracieusement fournie par le C. P. R.



Vue du village de Vimy détruit par les obus, que nos soldats canadiens ont glorieusement reconquis aux Boches.—Un obus de gros calibre vient d'éclater dans les ruines.
—Photo gracieusement fournie par le C. P. R.

ANNONCEZ DANS
“LE CLAIRON”

Tenez les Tiges de vos Pommes de Terre vertes et vigou- reuses

Beaucoup de Canadiens cultivent des pommes de terre pour la première fois cette année, et il est probable que nous aurons, grâce à eux, une récolte beaucoup plus grande que d'habitude. Mais il ne suffit pas de planter pour obtenir une bonne récolte. Il faut encore que le sol contienne beaucoup d'eau et que les tiges soient protégées contre les insectes et les maladies.

Entretien de la récolte.— Tenez le sol biné avec la bêche ou avec la houe, jusqu'à ce que les tiges se rencontrent suffisamment pour ombrager la terre. Il ne faut pas que ces binages soient profonds à ce moment, car la plupart des tubercules se développent dans les trois ou quatre pouces de la surface du sol et ils ne grossiraient pas bien dans un sol sec. On veillera donc à n'enfoncer la houe que très peu. Les tiges se développent parfois bien dans la terre sèche, mais il ne forme généralement que peu de tubercules. Dans les sols de ce genre, les racines s'enfoncent profondément pour chercher de l'humidité mais les tiges qui portent les tubercules, et qui sont tout à fait différentes du système racinaire, se développent mal. Il n'est pas nécessaire de butter (*rechausser*) dans un sol ouvert et sablonneux. Cette opération peut même faire tort à la récolte car le sol butté sèche plus vite que le sol laissé à plat. Le buttage est bon dans les sols lourds, car il aménage le sol et alors les tubercules se forment mieux.

Lorsqu'il pleut assez souvent et que le sol contient assez d'humidité alors le buttage donne, dans tous les sols, de meilleurs résultats que la culture à plat, car la terre est plus meuble et les tubercules grossissent plus facilement. C'est pendant la température fraîche et généralement plus humide de la fin de l'été que les tubercules se développent le mieux; il faut donc veiller à ce que les plantes poussent sans arrêt jusqu'à cette époque; c'est très important. Nous avons constaté, au cours d'une expérience sur ce point, qu'il s'est produit, dans le seul mois de septembre, une augmentation de 119 boisseaux de tubercules à l'acre.

Protection de la récolte contre les insectes.— Une chose très importante, c'est d'empêcher que les tiges des pommes de terre ne soient mangées par les insectes. Particulièrement la bête à patate. Les vieilles bêtes ne font généralement pas beaucoup de mal au feuillage. Ce n'est pas pour elle que l'on pulvérise les plantes. Il est bon de les détruire cependant, car moins il y en a, moins il y aura d'œufs de pondus, et plus il sera facile de se débarrasser des jeunes. Les jeunes se mettent à manger bientôt après avoir éclos. Il faut donc les surveiller de près à fin d'arroser, les feuilles avant qu'elles aient fait beaucoup de mal. Le vert de Paris tue plus rapidement que l'arséniate de plomb, mais il n'adhère pas aussi bien que celui-ci, et par un temps pluvieux il est bon d'avoir quelque chose qui reste sur les feuilles afin que celles-ci soient protégées jusqu'à ce que la pluie s'arrête. A la ferme expérimentale centrale, nous employons un mélange de Vert de Paris et d'arséniate de plomb dans la proportion de 8 onces de vert de Paris, 1½ livres d'arséniate de plomb en pâte (ou 12 onces d'arséniate de plomb sec) par 40 gallons d'eau, afin d'a-

voir l'avantage des deux poisons. Il n'est peut-être pas commode de se procurer les deux poisons. Dans ce cas on pourra mettre par 40 gallons d'eau, soit 12 onces de vert de Paris soit 3 livres d'arséniate de plomb en pâte (ou 1½ livres d'arséniate de plomb sec). On peut aussi faire un mélange en plus petites quantités, par exemple 1 once de vert de Paris par 3 gallons ou 3½ onces d'arséniate de plomb en pâte ou la moitié de cette quantité d'arséniate sec par trois gallons d'eau. Une expérience sur la destruction des bêtes à patates a été répétée six années de suite au collège d'agriculture de l'Ontario, à Guelph; elle a démontré que la production moyenne d'une plantation, traitée régulièrement avec une solution empoisonnée pour détruire les bêtes, a été de 186.9 boisseaux à l'acre, tandis que la production d'une autre plantation, où les tiges n'avaient pas été pulvérisées, n'a pas dépassé 98.2 boisseaux à l'acre. Il ne faut pas se limiter à une pulvérisation qui généralement ne tue pas toutes les bêtes, il faut arroser plusieurs fois si c'est nécessaire afin de conserver le plus de feuillage possible.

Protection des pommes de terre contre le mildiou et la pourriture. En certaines années, la récolte de pommes de terre est beaucoup réduite par la maladie ou mildiou; cette maladie peut-être suivie de la pourriture et alors on n'a à peu près rien. Il convient donc de prendre tous les moyens pour empêcher la maladie de se répandre. On la contrôle en recouvrant les plantes de bouillie bordelaise à partir de la première semaine de juillet ou avant que les premiers symptômes de la maladie se manifestent en septembre. Parfois, on fait la première application de bouillie bordelaise avant que toutes les bêtes à patates soient tuées et alors on mélange à la bouillie du poison pour les bêtes. La maladie n'est pas toujours aussi mauvaise tous les ans mais il est toujours bon de se tenir prêt. L'augmentation moyenne de production par an, pour trois années de suite à été de 94 boisseaux, grâce à l'emploi de la bouillie bordelaise.

La bouillie bordelaise avec laquelle on arrose les pommes de terre a la composition suivante: 6 livres de sulfate de cuivre ou couperose bleue, 4 livres de chaux fraîchement éteinte et 40 gallons d'eau. La couperose bleue se dissout plus rapidement dans l'eau chaude, mais si l'on n'a pas d'eau chaude à sa disposition, on peut la suspendre pendant une nuit, dans un sac de coton, dans un récipient de bois ou de terre, qui contient 4 ou 5 gallons d'eau ou plus. On fait éteindre la chaux dans un autre vaisseau et on la passe à travers une grosse toile à sac ou un tamis fin avant de la mélanger à la solution de sulfate de cuivre. On met alors la solution de sulfate de cuivre dans un baril, si ce n'est pas dans un baril qu'elle a été dissoute, on ajoute assez d'eau pour remplir le baril à moitié; on fait diluer la chaux éteinte dans un autre baril avec une quantité suffisante d'eau pour obtenir un demi-baril de lait de chaux. On verse ce lait de chaux dans la solution diluée de sulfate de cuivre et on brasse fortement, la bouillie bordelaise est alors prête à être employée. Il ne faut jamais mélanger le lait de chaux concentré avec la solution concentrée de sulfate de cuivre, car si on le faisait on aurait une bouillie de qualité inférieure. Pourvu que l'on tienne les barils couverts afin de prévenir l'évaporation, on peut conserver toute la saison, en barils séparés, un stock de solution de matériaux concentrés. Il est

Le chant des Oiseaux Magiques

A l'Aviation Française.

Nous sommes les oiseaux qu'un souffle de génie
En se jouant lança par la plaine infinie
Où flambent les soleils;
Nous voguons dans l'azur, frémissants et rapides,
Fouettant d'un vol égal et les matins limpides
Et les couchants vermeils.

Nous sommes l'élan fier de l'humaine pensée
Qui, pour nous donner l'être, un grand jour s'est haussée
Aux astres radieux;
Nous rions des antans et lorsque la tempête
Tente de nous briser levant plus haut la tête,
Nous foncez droit aux cieus!

Plus haut! Toujours plus haut! C'est notre cri sublime.
Qu'importe qu'à nos pieds s'ouvre béant l'abîme
Prêt à nous engloutir?
Dominant les vallons et les pics de la terre
Calmes, hautains, joyeux, nous volons au mystère
Que cache l'avenir.

Nous sommes les héros du renom de la France;
Nous allons le clamant depuis notre naissance
Aux peuples éblouis;
Et chaque tour d'hélice et chaque frisson d'aile
Est un hymne à l'honneur de la race immortelle
D'où nous sommes jaillis.

Et lorsque grincera le fifre germanique,
Quand sonnera l'instant de l'aurore tragique,
Nous nous élancerons,
Fondant du haut du ciel, fantastique nuée;
Et le monde verra notre épique nuée
Venger les affronts!

JEAN MAUCLERE.

important d'avoir les quantités de chaux et de sulfate de cuivre recommandées, mais pour être sûr que l'on a employé assez de chaux et qu'il n'y a pas de danger de brûler le feuillage, laissez tomber dans la bouillie, lorsque celle-ci est prête, une goutte de solution de ferrocyanide de potasse (que l'on peut se procurer à la pharmacie). Si la bouteille prend une teinte brun-rougeâtre à l'addition de cette goutte, rajouter du lait de chaux jusqu'à ce que ce changement de couleur ne se produise plus.

PROTEGEZ LA SANTE DE BEBE EN ETE

Les mois de l'été sont les plus dangereux pour les enfants. Les maladies de cette saison, savoir le choléra infantile, la colique, la diarrhée et la dysenterie, arrivent si rapidement que souvent il n'y a plus rien à faire pour le bébé avant que la mère s'aperçoive qu'il est malade. La mère doit être sur ses gardes pour prévenir ces affections, ou si elles arrivent soudainement pour les guérir, il n'y a pas de remède aussi précieux que les Tablettes Baby's Own pour les mères durant les chaleurs. Elles règlent l'estomac et les intestins et sont absolument sûres. Vendues par les marchands de remèdes ou on peut les avoir par la poste à raison de 25 cents la boîte de The Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ont., 1665

Les Prévoyants du Canada

Les amis des Prévoyants du Canada connaîtront avec plaisir le résultat des opérations pour le premier semestre de 1917. Au 30 juin, les sociétaires étaient au nombre de 37,740 représentant 72,407 part de pension et propriétaires d'un actif de \$1,118,214.94. Les affaires sont plus prospères que jamais, le recrutement et la collection ont été très actifs, un nouveau record a été établi.

Avis à ceux qui veulent profiter d'une bonne occasion, pour se créer de belles rentes viagères aux meilleures conditions possibles. Qu'ils s'adressent aux Prévoyants du Canada.

UNE PROSTRATION NERVEUSE

Peut être évitée en fournissant
aux nerfs épuisés un sang
rouge et riche

Nourrissez vos nerfs—c'est le seul moyen à employer pour vaincre le pire des maux, la prostration des nerfs. Les accès de dépression et d'irritation, les maux de tête affaiblissants, la faiblesse et le tremblement des jambes, le vacillement des mains et l'imperfection de la digestion, qui dénotent la victime de la faiblesse des nerfs, aboutissent à la prostration nerveuse, si on les néglige.

Nourrissez vos nerfs par le procédé naturel qui consiste à remplir vos veines de sang riche, rouge et vivifiant. Vos nerfs réclament du sang pur, et les Pilules Roses du Dr Williams ont pour mission de donner un sang nouveau et riche. Cela explique pourquoi ces pilules ont réussi dans de si nombreux cas de maladie nerveuse qui résistaient au traitement ordinaire. Par exemple M. Wilfrid Donald, de West Flamboro, Ont., "Avant de commencer l'usage des Pilules Roses du Dr Williams, j'avais une bien mauvaise santé. Non seulement j'étais très abattu mais mes nerfs semblaient complètement ébranlés. Je dormais mal la nuit et quand je me levais le matin, j'étais aussi fatigué que lorsque je m'étais couché. Je semblais menacé d'une prostration nerveuse. C'est alors que je commençai l'usage des Pilules Roses du Dr Williams. Dans l'espace de quelques semaines j'obtins beaucoup de soulagement, l'emploi persévérant des pilules m'a complètement rendu la santé. Je puis maintenant dormir comme il faut et mange bien et je suis tout à fait débarrassé des anciennes affections nerveuses.

Vous pouvez vous procurer les Pilules Roses du Dr Williams chez tous les marchands de remèdes, ou par la poste moyennant 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50 de The Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

1665

Cartes d'Affaires et Professionnelles

PETITES ANNONCES

LOGEMENT A LOUER

Quatre pièces, chauffées, sur le parc, à quelques pieds de l'église et du marché centre, façade et entrée sur la rue Girouard.

S'adresser au bureau du Clairon jno.

Maison à louer

Très beau logement, dix appartements, avec système de chauffage à l'eau chaude, fixtures électriques, gaz et électricité, en un mot, un logement ayant toutes les commodités modernes, au No 28 rue St Simon. S'adresser à

JOS. LUSSIER,

Entrepreneur de pompes funèbres, 1575—jno 30 St Simon

ON DEMANDE

Des opératrices dans la confection des overalls, pantalons et chemises. S'adresser,

SALLE HOTEL FRONTENAC, Rue St François — St-Hyacinthe

A LOUER

Très belles chambres et salon avec pension si désiré. Aussi beau grand hangar avec chassis pouvant servir à placer effets divers ou pour une boutique de réparation.

Chez Mme R. BRODEUR

12 rue Piété, en face de l'Académie Girouard. jno

A LOUER

Quatre beaux grands appartements à louer, meublés ou non, pour deux personnes seulement.

Bain, électricité, garde-robe, armoire à linge très confortable, cuisine, salle à dîner, chambre boudoir S'adresser à

Mme ERNEST LALIME, 1407—jno. 61 rue Laframboise,

A LOUER

Belle chambre, confortable et bien éclairée, avec armoires à linge et garde-robe, cuisinette, pour dame et jeune fille Agée seulement. Références exigées de la personne qui voudra louer

Mme J. E. LALIME, 61 rue Laframboise

Passages réduits pour l'Ouest

Chaque mardi, jusqu'au 30 octobre 1917, le Grand-Tronc donnera des excursions pour ceux qui désirent aller s'établir dans l'Ouest. Des billets seront vendus, à des prix très réduits, pour le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie Anglaise, bons pour la voie du Nouveau-Transcontinental ou pour la voie de Chicago, et pendant la saison de la navigation, bons pour la voie des Grands Lacs. Un char touristique est disponible pour l'accommodation des voyageurs jusqu'à chacun de ces endroits, avec ces billets d'excursion.

Pour plus amples informations, s'adresser à n'importe quel agent du Grand Tronc, ou chez M. Ernest, O. Picard, Agent de la ville, 35 rue Laframboise.

PACIFIQUE CANADIEN

EXCURSIONS DE COLONS Pour le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Anglaise, tous les mardis, de Mai le 8 à Octobre le 30, 1917. Bons pour deux mois. Pour plus de renseignements adressez-vous à

R. E. CODERRE,

125 rue Cascades

Propriété résidentielle à vendre

Nous offrons en vente une jolie propriété résidentielle, située rue Girouard, Quartier No 5. Maison lambrissée en brique. Deux logements de 8 pièces dont un chauffé à l'eau chaude. Le terrain va jusqu'à la rivière joli jardin de fruits et poulailler. Largeur du terrain 60 pieds. Une magnifique occasion pour un homme ayant besoin d'un joli logement et de revenus.

S'adresser à

BOUCHARD & BERNIER

Agents d'affaires, 173 rue Girouard 1562—jno

Docteur J. E. A. Collette

MÉDECIN CHIRURGIEN

BUREAUX:

Coin Ste-Anne et Girouard, Tél. 311 185 rue Girouard, St. Hyacinthe

TELEPHONE 423.

Dr A. BEDARD

CHIRURGIEN-DENTISTE

190 GIRONARD,

ST-HYACINTHE.

J. S. Beaudet

Notaire.

Argent à prêter, — Assurance

3 RUE DU PALAIS,

ST-HYACINTHE P. Q.

Dr. Leon Archambault

DENTISTE

Spécialiste pour Dentiers
COIN SAINT-ANNE ET GIRONARD
Téléphone, Saint-Louis 570 MONTREAL

A. Cadorette

Commerçant de Bois et Charbon.

Il me fait plaisir d'informer le public que j'ai en vente le charbon à vapeur Dominion, le charbon anthracite Blackwana, charbon coke, charbon de forge, charbon de bois.

Bois à la corde ou débité, croûtes, gravois d'amante, etc., etc. Aussi un stock de pinote de 1er choix. Un encouragement est sollicité sur garantie de satisfaction.

RUE GIRONARD, Coin de la rue St-Pascal 1272—jno

Tél. Bell 204

Demandez la Chanson

"A BAS LA CONSCRIPTION" avec accompagnement de piano, 5 cents chacune, 6 cents par malle,

ST-JEAN & FRERE,

Marchands de journaux.

St-Hyacinthe

GRAND CHOIX DE

Tapis, Préfarts, Portières

et Rideaux

Chez

EUG. L. DESAUTELS

222-226 Cascades, St-Hyacinthe



LES BUTS DE GUERRE DE LA FRANCE

Inutile de revenir aujourd'hui sur l'ordre du jour qui fixe une fois de plus et consacre les buts de guerre français : pas d'annexions pas de rançons, pas de conquêtes. C'est tout à fait entendu. Seulement, il faut savoir, écrit M. de Pouvoirville, dans la "Dépêche Coloniale", ce que signifie la langue française, celle que nous parlons, la langue directe, claire et sans ambages, qui stupéfie toujours les cerveaux nuageux et les abstrac-teurs embrouillés de quintessences.

Non : pas d'annexions, mais des libérations ; pas de rançons, mais le paiement des vols et les dommages ; pas de conquêtes, mais des garanties. Ceci bien déterminé, l'ordre du jour parlementaire s'adresse aussi bien aux quatre autres parties du monde qu'à l'Europe elle-même.

Hors d'Europe, nous n'avons avec l'Allemagne qu'un seul litige du genre "alsacien-lorrain". C'est celui des deux Cornes Congolaises, par la cession desquelles un de nos hommes politiques déséquilibra notre Empire central africain. Nous les avons, dès 1914 reprises : il va sans dire que nous les conserverons. Voilà ce qui est dit et qui ne regarde personne.

En ce qui concerne les possessions allemandes de l'Océanie, nous n'avons rien à y voir. Et la Grande Bretagne a, elle aussi, les mains liées là-dessus. Car c'est le Dominion des "Anzac", qui a associé au grand corps australien-zélandais les membres épars des colonies allemandes de la Polynésie. Les "frères russes" s'arrangeront à cet égard avec ceux de Melbourne et de Victoria. Ce sera sans doute moins facile que d'abuser l'enthousiasme Moutet (qui fait le bonheur de l'Indo-chine en détruisant ses finances), et le crédule Cachin ("La social-démocratie allemande empêchera toujours Guillaume II de faire la guerre à la France". Séance du 9 décembre 1913).

Pour l'Asie, c'est affaire au Japon, parce qu'il possède en gage le seul territoire asiatique qui fut allemand. Et la conversation ne sera pas longue non plus entre les hommes du Grand Soir et ceux du Soleil Levant.

Reste l'Afrique. Au premier abord, cela semble plus compliqué. Mais c'est tout aussi simple. Les indigènes du Cameroun, pas plus que ceux de l'Est Allemand ou les Herreros, n'ont jamais supporté patiemment le joug, le fléau et le fouet germaniques. Les populations étaient en révoltes continuelles. Et elles ont reçu en sauveurs les soldats de France et d'Angleterre.

Au nom même de ces principes socialistes, à qui l'adhésion émue de M. Ribot confrère un air éternel et patriarcal, on ne saurait rendre à l'Allemagne, à aucune condition, des peuples qui manifestent si haut leur joie de ne plus lui appartenir. Et puis n'est-ce pas ? des êtres humains ne sont pas "matière d'échange" ? Relisez à ce sujet Kropotkine, Jaurès, et même le malencontreux Karl Marx.

Rendre ces braves nègres à l'Allemagne, c'est les condamner à la plus cruelle et injuste "régression" pour parler comme le Soviel. Nous ne leur ferons pas cette peine. Mais que faire d'eux ? Les restituer à leur ex-indépendance, c'est-à-dire à la sauvagerie, parfois même au cannibalisme ? Impossible : l'ombre de Tolstoï ne nous le pardonnerait pas. D'ailleurs, la souveraineté est dangereuse aux

Comment il y a 250 ans On Réussit au Canada A Résoudre le Problème de l'Intempérance.

Le paragraphe suivant est tiré du "Old Regime in Canada", par Francis Parkman, où il traite de la période de 1665 à 1672.

"Talon vit avec inquiétude la consommation énorme de vin et de brandy chez les colons, leur coûtant, écrivait-il à Colbert, cent mille livres par année; et afin de conserver cet argent dans la colonie, il déclara son intention de construire une brasserie. Le Ministre Colbert approuva l'idée non seulement afin d'économiser mais aussi parce que : "l'ivrognerie ne causera plus de scandales en raison de la nature froide de la bière, dont les vapeurs enlèvent rarement à l'homme l'usage de son jugement."

La brasserie fut donc construite à la grande satisfaction surtout des colons les plus pauvres.

Ainsi dès les débuts de la colonie les Autorités comprirent que des lois arbitraires, prohibitives, ne serviraient qu'à aigrir les esprits, et ils réussirent, comme on a su le faire dans tous les pays de l'Europe, à réduire la consommation des liqueurs fortement alcoolisées par l'encouragement de la production de bières rafraîchissantes et saines, et à maintenir dans la colonie la sobriété et la paix.

Les avocats modernes de la prohibition pourraient tenir compte, avec avantage, des méthodes en usage dans ces premiers temps pour résoudre la question de l'intempérance.

autochtones noirs d'Afrique, si l'on en juge par la République de Libéria, falote, fantastique et paradoxale, encore que les Etats-Unis allongent parfois à travers les océans, sur cette terre d'opéra-bouffe, l'ombre d'une main savamment directrice.

Il n'y a donc nécessité ni avantage pour quiconque à semer le littoral et l'arrière-pensée africains de sociétés amorphes à la façon de Libéria. Mais il peut y avoir avantage à réunir les diverses tribus du continent noir en fédérations quasi autonomes, jouissant de la liberté du bon Dieu, et jointes, par le lieu commode d'un Protectorat bénévole, exercé au nom d'une puissance ou d'un groupe de puissances, pour le plus grand intérêt de peuplades éparses, sans défense et politiquement enfantines. Sous certaines conditions faciles, comme de ne pas se montrer tous nus dans les villes, et de ne pas manger leurs semblables, on assurerait aux Camerounais, Congolais, Zanzibariens, Herreries et autres Betchuans, qu'ils seraient désormais traités comme des êtres humains, qu'il seraient protégés contre tous dangers, et notamment celui de retomber sous la férule boche.

Les alliés n'en demanderont pas plus : et ce programme altruiste est digne de remplir d'aise les linistes, maximalistes, minimalistes, et tous théoriciens russes, qui font, dans une atmosphère anarchique, du Raspoutisme à rebours. Mais il y a autre chose dans les grands espaces asiatiques et africains, que la possession du sol. Il y a l'hégémonie commerciale ; il y a l'emprise des marchés, la science du négoce et des échanges, l'usage des fleu-

ves, la création des voies ferrées, tout ce qui constitue la stratégie économique des nations civilisées, hardies et riches. A cet égard, certains points du Maroc et des Antilles, le Mozambique, l'Asie Mineure, le Brésil, l'Argentine, le Siam, le Yunnan et le Nord Chinois étaient des contrées d'observation et de concentration, d'où les forces allemandes se tenaient prêtes à fondre sur les autres nations d'expansion, et à détruire leur vie économique internationale. Nous avons pour nous le droit, et pour nos descendants le devoir, de déloger à tout jamais ce dangereux voisin de telles positions avantageuses, et d'y prendre leur place. Y a-t-il un congrès, fut-il tenu en Suède, qui appelle cela des annexions ou des conquêtes ? Nous appelons cela des libérations et des garanties et ce sont, en vérité, des libérations pour les autochtones et des garanties pour nous. Qui nous contestera, pour exécuter les unes et prendre les autres, l'autorité, la justice la prévoyance et la force ?

On n'a jamais refusé aux nations constituées le droit de défense. Ce droit n'est pas seulement négatif et du passé : c'est, aussi et surtout un droit actif et préventif. Quand un particulier a vu brûler sa maison, il a le droit — et s'il a des enfants, le devoir, — de l'assurer contre l'incendie et d'y mettre des paratonnerres.

Quel est l'imbécile ou le malfaitteur qui dénia aux nations le droit généralisé des individus ? En nettoyant le Yunnan, le Siam et le Yangtsé, l'Indochine s'assure contre l'incendie german. Et de même pour tous les continents et pour toutes les puissances colonia-

les. Celui qui veut être tranquille chez-soi doit éloigner à grande distance tout ce qui sent la poudre et le fagot. C'est le simple bon sens. Et rien ne peut aller, et rien n'ira là contre, dût-on entasser raisonnements sur arguties. Ossa sur Pélion et le palais de Tauride sur le palais de Maurie.

Pour l'intelligence générale, pour la bonne entente, pour la probité et la clarté de nos rapports entre alliés, il est honnête de dire ces choses. Mais il ne faut les dire qu'une fois. Répéter sa volonté c'est avouer qu'on eût pu faiblir. Faire une seconde fois le même serment, c'est supposer qu'on aurait pu trahir le premier. Personne au monde ne croira cela de nous.

L'amour qui ne domine pas est bientôt dominé.

L'amour sait s'isoler, au milieu de la foule, avec l'objet qu'il aime.

CANADA
Province de Québec,
District de St-Hyacinthe
Dans la COUR SUPERIEURE
No 53
Dame Graziella Dubois, de la cité de Montréal, épouse séparée de biens de Albert Alexandre Dufresne médecin de la cité de Montréal, et le dit Albert Alexandre Dufresne mis en cause pour autoriser sa dite épouse ; et Norah Dubois, veuve de Joseph Elie Landry, de la cité de Montréal
Demanderesse
vs.
Dame Philomène McClure, de la ville de Holyoke, dans l'Etat du Massachusetts, l'un des Etats-Unis d'Amérique
Défendeur
Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois.
ST-Hyacinthe, 11 juillet 1917
ROY & BEAUREGARD
P. C. S.

Magasin de Hautes Nouveautés

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles, Sacoques, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE
Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mousselines, Or gands des couleurs les plus nouvelles, aussi Cotonnades de toute sortes.



Tapis et Prelarts

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout-à-fait de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

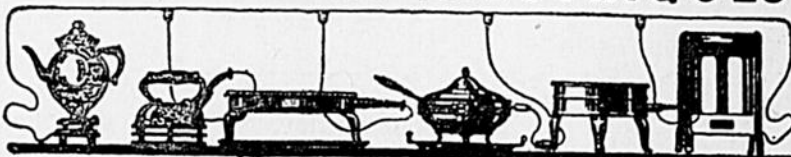
Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis tables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE

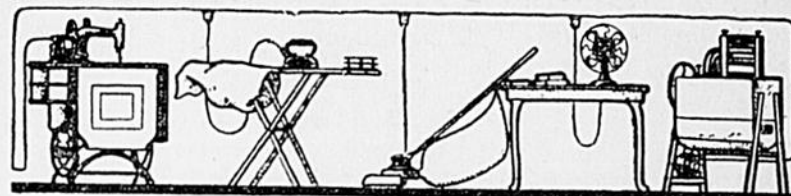
SERVEZ-VOUS D'APPAREILS ELECTRIQUES



Voilà le temps où l'on se plaint de la chaleur et partout on souhaite de voir les poêles à bois ou au charbon dehors. Et pourtant il vous faut bien chauffer pour faire votre cuisine en vos repassages.

Si vous connaissez l'utilité de nos appareils électriques, vous ne tarderez pas plus longtemps à vous les procurer. Ils coûtent si peu cher, d'achat et d'opération.

Si cela vous intéresse adressez-vous à notre magasin ou à notre solliciteur qui se fera un plaisir de vous donner une démonstration sur n'importe lequel de ces articles. UNE VISITE EST SOLICITEE.



La Cie de Gaz, Electricité et Pouvoir,
255 RUE CASCADES TEL. 328 ST-HYACINTHE, QUE.

81 TEL. BELL
92 " "

BUREAU
RÉSIDENCE

14 RUE ST-DENIS
74 ST-DOMINIQUE

W. AMYOT

Représentant de "LA PROVINCIALE",
assurance vie. Seule compagnie don-
nant des bénéfices pour maladies
et en cas de mort.

ASSURANCES CONTRE LE FEU ETC., ETC.

TERRES ET PROPRIETES DE VILLE
A VENDRE OU A ECHANGER.
Spécialité : CIGARES.

ST-HYACINTHE

VOULEZ-VOUS ATTEINDRE 90 POUR CENT
DE LA POPULATION DU COMTÉ
DE ST-HYACINTHE ET DES ENVIRONS ?

SI OUI

Mettez une annonce dans "Le Clairon".

"Le Clairon"

Journal Hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe tous les vendredis au No 173 rue Girouard, par L'imprimerie Yamaska
F. A. BRODEUR, Gérant.
ABONNEMENT
A St. Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année..... \$1.50
Ailleurs au Canada..... 1.00
3c LE NUMERO
En vente chez M. Geo. St-Jean.

Chronique Municipale

Séance du 18 juillet

Son Honneur le Maire Morin occupe le fauteuil présidentiel et sont aussi présents les échevins Fontaine, Girard, Payan, Gervais, Bélanger, Gobeille et Gosselin.

Les minutes de la dernière séance sont lues et approuvées.

L'avis relatif au règlement numéro 225 est continué à la prochaine séance.

Conformément à l'avis donné à une séance précédente, l'échevin Fontaine propose qu'une somme de \$8000 soit mise à la disposition du Comité de la Voirie pour construire l'égoût de la rue Bourdages et de la rue Morisson, suivant le rapport de l'ingénieur, en date du 27 juin dernier. Proposition secondée par l'échevin Gobeille et adoptée.

Lettre de la compagnie de Téléphone demandant permission de connecter ses puits à l'égoût public; référée à l'ingénieur pour rapport à la prochaine séance.

Réclamation de M. Frs Ledoux, pour \$6, valeur du ressort d'auto brisé sur la rue Girouard, sur le pont Cadorette. Le contremaître Boulay fait un rapport écrit disant que cette rue n'était pas dangereuse. L'ingénieur Ste-Marie fait un rapport verbal dans le même sens. Ces deux rapports sont acceptés.

Rapport du chef des pompiers sur l'incendie à la fabrique Guillet & Côté; déposé aux archives.

Rapport du chef du feu sur l'absence du pompier volontaire Burque; laissé sur la table.

Rapport sur l'interruption du courant électrique les 15 et 18 juillet 1917; déposé au dossier de l'affaire.

Lettre de la Compagnie d'Orgues demandant vérification des salaires payés à leurs employés. L'échevin Bélanger propose que le président du Comité des Finances et le greffier soient chargés de faire cette vérification et un rapport au conseil. Proposition secondée par l'échevin Gosselin et adoptée.

Rapport de l'ingénieur sur le prix du sable et du gravier. L'échevin Fontaine propose que ce rapport soit accepté. Proposition secondée par l'échevin Gervais et adoptée.

Requête demandant le pavage de permanent de la rue St-Hyacinthe, de la rue Cascades à la rivière.

L'échevin Fontaine donne avis qu'à la prochaine séance du conseil il proposera le règlement No 226, règlement décrétant le pavage de la rue St-Hyacinthe de la rue Cascades à la rivière.

L'échevin Fontaine produit devant le conseil une lettre de M. St-Onge au sujet des travaux de la rue Cascades et il demande que l'ingénieur soit autorisé à demander des prix pour la brique à traverser et à faire rapport à la prochaine séance.

Lecture et approbation des comptes, et le conseil s'ajourne en séance régulière à mercredi le 25 juillet.

Nouvelles Locales

Feu

Mardi avant midi, une alarme sonnée à la boîte no 24 par le constable Elie Sénécal qui était de faction dans les environs, appelait nos pompiers sous la direction du chef Bcurgeois pour combattre un commencement d'incendie qui venait de se déclarer, dans la grande bâtisse sise Rue St-Hyacinthe près de la Cathédrale. Le feu fut vite mis sous; contrôle il a suffi de quelques extincteurs chimique pour se rendre maître de ce commencement d'incendie. Les dommages sont insignifiants.

La Foudre Incendie une Grange et Tue un Cheval

Un violent orage accompagné de tonnerre s'est abattu dimanche après-midi sur notre ville et dans les environs. Le tonnerre est tombé sur la grange de M. Adélard Houle de St-Thomas d'Aquin et l'a enflammée. La bâtisse qui fut réduite de fond en comble contenait des instruments aratoires, une grande quantité de foin et un silo rempli de blé d'inde. Les pertes sont évaluées à \$4,000. Les Sœurs St-Joseph ont aussi été éprouvées par la perte de leur cheval qui fut tué instantanément sur la ferme. On rapporte aussi que plusieurs dégâts ont été causés aux arpres des forêts des paroisses environnantes.

Convention des Chefs de Police

Notre chef de police, M.P.A. Foisy, est allé, cette semaine, à la grande convention des chefs de police du Canada, qui a eu lieu à Québec, mardi, mercredi, et jeudi. C'est la première fois qu'une convention de ce genre a lieu à Québec.

Incendie à St-Pie

St Pie a été, vendredi soir, le théâtre d'un grand incendie. La manufacture de portes et chassis appartenant à M. Emile Langlois, a été rasée de fond en comble par les flammes. Ce feu aurait été allumé par les bouilloires. C'est un incendie qui fait subir une perte de huit à neuf mille dollars à M. Langlois. Une partie seulement de cette perte est couverte par une assurance de trois mille piastres.

Pendant cet incendie, qui a menacé de prendre des proportions considérables, on a entendu plusieurs de ceux qui ont déjà voté contre un système d'aqueduc pour protection en cas de feu exprimer leur regret que la chose n'existe pas. Ce regret, quoique sage arrivait un peu tard dans la circonstance. Tout de même, il est encore temps, pour St Pie, de prendre les moyens de se protéger en cas d'incendie.

Athlétique vs Acton Vale

Dimanche dernier, le club de base-ball Athlétique de cette ville est allé à Acton Vale rencontrer le club de l'endroit. Un fort contingent de partisans accompagnait les nôtres espérant être témoin de la grande défaite du Acton Vale.

Le sort a décidé autrement, car ils nous sont revenus en annonçant une défaite pour les Athlétique par un score de 8 à 5.

Il est rumeur que les Athlétique ont décidé d'effacer cette défaite en se rencontrant de nouveau avec Acton Vale, à St-Hyacinthe

Va-et-Vient

M. et Mme Molleur, pharmacien de Montréal, était de passage ici la semaine dernière en voyage de Noces chez M. Alphonse Séguin.

—M. Damase Trottier, d'ici, est parti pour un voyage d'un mois aux Etats-Unis, à Ironpoint, chez son frère, le curé de la place.

M. et Mme Origene Leduc, autrefois de St-Hyacinthe, M. et Mme Joseph Dussault et leur fillette de Lockport, N. Y. sont de passage en cette ville chez M. et Mme Valmore Dussault. En retournant, ils visiteront Québec, Malone, New-York, Boston, Holyoke et plusieurs autres villes des Etats-Unis.

—M. l'abbé A. Dussault, vicaire de Malone, jouit d'une vacance de quinze jours chez ses parents M. et Mme V. Dussault de cette ville.

FETE PATRONALE DU REV. L. C. SAVOIE

Le 21 juin, les élèves du couvent St Joseph de St-Marcel chomaient la fête de leur dévoué Curé, Mr l'Abbé L. C. Savoie. A cette occasion, les Religieuses préparèrent une jolie séance dont voici le programme.

Chanson de fête, Choeur des élèves. L'alphabet Intéressant ou Voeux des reconnaissance, par la classe enfantine.

Couronne de fête, les grandes élèves.

Pièce historique

Les deux servantes

Personnages — Mde St-Gonery par Mlle Claire Goyette; Mlle Louise et Yvonne (ses enfants) par Eva Pincince et Noëlda Maurice; M. Pierre par J. M. Belhumeur; Mlle Aglaé, demoiselle de compagnie par Mlle M. A. Brizard; Mlle Legras supérieure des dames de la charité de St-Paul par Mlle E. Pincince; Jeannette et Anne, les deux servantes, par Mlles N. et Ant Guilbeault.

La mère aux huitres, M. I. Pincince, Monologue comique par Mlle Savoie N. Maurice.

Les élèves lui offrirent au Rev. M. Marcel un magnifique cadeau et une adresse fut présentée par M. E. Guilbeault à laquelle M. le curé répondit en termes émus et la fête se termina par le chant.

"Vive un bon pasteur". Plusieurs morceaux de musique furent exécutés par Mlle Claire Goyette.

PROVINCE DE QUEBEC DEPARTEMENT DES TERRES ET FORETS

Québec, 2 juin 1917.

Avis public est donné, conformément à la loi, que, le 21 août prochain, à 11 hrs a. m., au bureau du ministre des Terres et Forêts, à Québec, seront offerts à l'enchère des permis de coupe de bois sur les terres de la Couronne situées dans les agences de l'Ottawa Supérieur, de l'Ottawa Inférieur, du St-Maurice, du Lac St-Jean Est et Ouest, du Saguenay, de Bonaventure Ouest et de Rimouski Ouest, et comprenant, en autres, plusieurs blocs considérables dans l'Abitibi, le haut Ottawa, aux sources du St-Maurice et de la Gatineau, et sur la rivière Chamouchouan.

Adjudication au plus haut enchérisseur. Prime d'adjudication payable en trois versements annuels égaux.

Les permis seront sujets aux conditions ordinaires de la Loi et des Règlements des Bois, et, de plus, le concessionnaire devra dans un délai de trois ans, fabriquer annuellement, dans la province de Québec, avec le bois provenant du dit territoire, de la pulpe ou du papier, en proportion de dix tonnes par jour, ou du bois de sciage, en proportion de dix mille pieds, mesure de planche, par jour, par cents milles carrés.

Pour plus de renseignements, s'adresser au Département des Terres et Forêts, Québec.

ELZ. MIVILLE DECHENE,
Sous-ministre,
Département des Terres et Forêts.

ETAT CIVIL

Cathédrale

BAPTÊME

Juillet 11—Marie Alice fille de Georges Laperle et de Délima Sasseville.

Juillet 11—Joseph Antoine fils de Michel Lavigne et de Alice Malo.

Juillet 12—Joseph Georges Henri Léonard fils de Elias Chicoine et de Laure Fontaine.

Juillet 14—Marie Jeanne Rose-Hélène fille de Ovilla Bessette et de Céline Lavigne.

Juillet 14—Marie Lucienne Suzanne fille de Origène Moreau et de Aline Hébert.

Juillet 15—Marie Jeanne Rollande fille de Emile Langelier et de Rose Quéry.

Juillet 15—Joseph Gaston fils de Doris Phaneuf et de Rose Pratte.

Juillet 16—Jeannette Coroline fille de Alphonse Bédard et de Berthe Langlois.

Juillet 19—Adrien Armand fils de Frédéric Lapointe et de Marie Gadbois.

SÉPULTURES

Juillet 11—Eddée Jolin époux de Antoinette Girard 24 ans.

Juillet 13—Paul Emile fils de Arthur Trinque et de Antoinette Joyal 4 ans.

Juillet 15—Marie Jeanne fille de Napoléon Larocque et de Valérie Milette 8 mois.

Juillet 19—Exias Perrin époux de Joséphine Pelletier 44 ans

Juillet 19—Virginie Héroux 55 ans.

Juillet 19—Sœur Aline Daigle fille de Pierre Daigle et de Hermine Arpin 34 ans.

MARIAGE

Juillet 11—Entre Donat Vandal et Léopoldine Dufresne.

Eglise Notre Dame du Rosaire

BAPTEMES

Juillet 15—Marie Jeanne Yvette fille de Wilfrid Desmarais et de Lina Chabot.

Juillet 16—Marie Ange Louise fille de Alexandre Ostiguyet Léontine Benoit.

Juillet 16—Joseph Médéric Conrad fils de Mizael St-Pierre et de Alice Brais.

SÉPULTURES

Juillet 12—Favien Mailloux époux de N. Racicot 85 ans.

Juillet 14—Roger St-Pierre fils de Edouard St-Pierre et de S. Seriles.

MARIAGES

Juillet 19—Entre Joseph Duchesne et Angeline Benoit.

Aux Amateurs de Courses

Dimanche le 22 du courant il y aura de grandes courses au trot et à l'amble au Rond Laframboise, auxquels participeront les meilleurs chevaux du circuit.

Deux classes sont affichés au programme et une bourse de \$125. sera distribuée aux gagnants.

Il y aura musique sur le terrain par une fanfare.

THÉATRE CORONA

SAMEDI, 21 JUILLET, (en Matinée et Soirée.)

Le Masque de la Vie

Plus de mille personnes ont vu cette vue jeudi et vendredi et toutes ont déclaré que c'était le plus beau spectacle que nous ayons eu à Saint-Hyacinthe.

PRIX :

Réservés : Tout l'Orchestre, 25 cts.

" 2 premières rangées du Balcon, 20 cts.

Admission : 3 dernières rangées du Balcon, Adultes 15c., Enfants, 10c.

MATINÉE SAMEDI APRÈS-MIDI : Adultes 15 cts, Enfants 10 cts.

DIMANCHE ET LUNDI, 22 et 23 JUILLET.

La Fameuse GLADYS HULETTE dans

La Fille aux Bonbons

Grande production de Pathé en cinq rouleaux. L'histoire de la Fille aux Bonbons est d'un intérêt captivant du commencement à la fin.

Une comédie : L'IMBROGLIO D'AMOUR DE SKINNY, une Gazette de Pathé et comme extra, une vue éducationnelle, une des plus intéressantes que nous ayons eues à Saint-Hyacinthe : L'INDUSTRIE DE LA SOIE, en DEUX rouleaux.

MARDI ET MERCREDI, 24 et 25 JUILLET.

Vies Enmêlées

Grande Production Fox avec Stuart Holmes et Geneviève Hamper comme principaux artistes. C'est une histoire d'amour des plus captivantes.

CHASSE VERS L'AMOUR, grande comédie de Fox en rouleaux multiples et comme extra le premier épisode de LE MYSTÈRE DE LA CROIX-DOUBLE la série mystérieuse de Pathé en quinze épisodes.

JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI,
26, 27 et 28 Juillet.

BLANCHE SWEET

—DANS—

L'Opinion Publique

Grande vue des Famous Players rapportant l'histoire d'une femme tyrannisée par l'opinion publique et qui finalement triomphe des misères que cette opinion lui a créées dans le monde. C'est une vue comme on en voit guère.

Episode de la Griffe de Fer, celui qu'on dit le plus intéressant de toute la série; une Comédie et une Gazette de Pathé.

Orchestre tous les SOIRS.

Il fait toujours frais dans notre théâtre grâce à notre système de ventilation.

Matinées tous les Samedis et Dimanches après-midi. 10cts partout. Le soir on peut entrer de 7.30 heures à 8.45 et voir la représentation tout entière. L'après-midi de 2 heures à 3.15 heures.

ADMISSIONS :

ORCHESTRE 10 ET 15 CENTS.

Quelques Sièges Réservés à 20 cts.